



Conseil Municipal du 2 juin 2026
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2026/42

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 22
votants : 27

L'an deux mille vingt-six, le deux juin à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-sept mai, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Carole BERGER-JACOB, André BOURDON, Catherine GUALIM,
Steve IDJAKIREN, Roxane AVELOT, Grégory BENOIT, Bernadette VOOGSGERD, Bernard
BOUTIN, Christian TETARD, Julia NOJAC, Jean DECROIX, Laure FENOT-TETARD, Olivier
MOULIN, Valérie THEVOT, Benoist ERAVILLE, Judith FOHRER, Philippe WEISS, Stéphane
RICHARD, Mikel CIORDIA, Céline RICHARD, Céline NEIVA-LEAL

Étaient régulièrement représentés :

Philippe BUIRON par Carole BERGER-JACOB
Patricia LESAGE par Steve IDJAKIREN
Alaine HOUREZ par Bernadette VOOGSGERD
Chimina NEGLOKPE par Catherine GUALIM
Nicolas TURLAN par Jean DECROIX

Catherine GUALIM a été élue Secrétaire de Séance

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et
suivants,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 2 avril 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Philippe AUDEBERT

La Secrétaire de Séance

Catherine GUALIM

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 9/6/2026
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 9/6/2026.